



Procès-verbal No 08

Séance Ordinaire du Conseil Communal du 21 juin 2023 à 20 heures 15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers Communaux :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2023
3. Communications du Bureau
 - a. Assermentation des nouveaux Membres du Conseil Communal
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués aux associations intercommunales
6. Préavis Municipal n° 14/2023: Comptes 2022
7. Préavis Municipal n° 15/2023: Postposition de créance 2022 – CAD Givrins SA
8. Préavis Municipal n°16/2023: Assainissement de CAD Givrins SA et entrée de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) dans le capital-actions
9. Propositions individuelles et divers

Intervenants	Points
H. Pradervand	Ouvre la séance à 20h15.
D. Glutz	<p>1) Appel 30 conseiller.ères sont présent.es.</p> <p>Excusé.es: A. Aletru, D. Clot, F. Di Pierro, C. Favia, V. Gallay, H. Gremlich, T. Guilloud, J.-M. Leber, F. Limat, F. Malherbe Vendrell, C. Morel, S. Oesterlé, S. Prélaz, M. Rossier, T. Salathé</p>



4) Communications de la Municipalité

R. Zellweger

Salue l'Assemblée et excuse M. Blumenstein qui représente la Municipalité à une autre séance ce soir.

L'ordre du jour de ce soir est conséquent, les décisions que la Municipalité demande au Conseil Communal de prendre ce soir sont extrêmement importantes pour la Commune de Givrins.

Souhaite remercier l'administration de la commune, les employés pour leur travail au quotidien, l'administration du CAD et l'ensemble de la Municipalité.

Également, même si nous sommes loin de penser à la neige, la Municipalité tient à officiellement et en sa présence remercier Marc-Olivier Lequint pour toutes les années de déneigement des rues et ruelles du village.

Il est applaudi par l'assemblée.

Un grand merci également à M. Scott Adams qui, pour des raisons professionnelles quittera la Municipalité dans quelques jours.

Durant ses sept ans à la Municipalité, il a successivement et/ou en parallèle, en passant par l'urbanisme, le social, la gestion des déchets, l'AISGE, le CAD et les finances touché à plusieurs dicastères, œuvré à plusieurs projets importants pour la Commune de Givrins. Cette dernière a pu profiter de son analyse pertinente, parfois critique mais toujours constructive et surtout de sa bonne humeur.

Il est applaudi par l'assemblée.

En 2021, une initiative appelée « SOS Communes », initiative populaire pour les Communes principalement situées sur le District de Nyon dont les communes se sont mobilisées a été déposée auprès du Conseil d'Etat de notre Canton. Ce dernier, avec l'aide de l'UCV et l'ADCV, ont paraphé un accord institutionnel qui jette les bases de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise. Cet avant-projet est mis en consultation jusqu'à mi-juillet, et déjà des séances seront organisées pour informer les autorités communales afin de pouvoir prendre la décision ou non de continuer ce parcours. Ce nouveau projet sera ensuite soumis au Grand Conseil et une éventuelle votation populaire pourrait avoir lieu en début 2024. Elle a pu suivre ces cours en compagnie de Cédric Nardone, futur Municipal des finances, ainsi une fois que ce dernier aura pris ses marques dans ses nouvelles fonctions, il pourra faire une présentation complète de ce projet et donner des explications précises au Conseil Communal sur l'implication de Givrins.

A.-L. Bally

Avec les fortes chaleurs que nous subissons depuis le début du mois, les habitants du village vont recevoir par le biais de l'Echo des Copons une petite sensibilisation afin d'inciter et donner des pistes sur la manière d'économiser efficacement l'eau.

Aussi, la Municipalité a décidé que l'arrosage des fleurs de la Commune ne sera plus fait par prélèvement d'eau dans une hydrante mais l'eau sera prise directement dans les fontaines communales. Pour rappel, l'eau des fontaines ne provient pas du tout du même captage que l'eau de consommation, elle provient de sources qui sont hors réseau de consommation uniquement dédiées aux fontaines.

N. Vez Raymond

Comme annoncé lors de la dernière séance, il faudra faire une enquête complémentaire pour le PACOM à la suite des diverses oppositions et des conciliations. Un retour positif du Canton nous est parvenu et la Commission de l'Urbanisme sera à nouveau sollicitée. L'objectif est de présenter le préavis pour le PACOM au mois de décembre prochain en fonction des éventuelles nouvelles oppositions.



M. Dauphin	Souhaite transmettre au Conseil Communal une information de type organisationnelle car il a été décidé de revoir sur quelques points la manière de fonctionner pour l'administration liée aux bâtiments communaux et à la police des constructions. L'objectif est de regrouper cette administration sous un seul et même poste. Une annonce paraîtra prochainement pour la mise au concours de ce poste.
S. Breitenmoser	<p>5) Communications des délégués aux associations intercommunales</p> <p>Le Groupement forestier de la Colline s'est réuni le 2 mai dernier, un seul préavis a été discuté : les comptes 2022 et le rapport de gestion 2022. En résumé, il y a eu un déficit comme chaque année, la participation des communes s'élève à CHF 279'000.- en 2022. Ce qui était légèrement supérieur au budget mais un peu inférieur aux comptes 2021. Le déficit est principalement dû à la sécheresse et à l'abattage de nombreux résineux qui en incombe ainsi qu'aux dégâts du bostryche qui sont venus s'y ajouter.</p> <p>Globalement, pour la commune de Givrins, nous avons une participation de CHF 104'000.- qui est un peu inférieure à 2021 étant donné que la participation est divisée en trois communes et plus en deux.</p> <p>Les comptes et le rapport de gestion 2022 ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil Intercommunal.</p> <p>Deuxièmement, les nouveaux statuts ont été acceptés par le Conseil d'Etat, à la suite de l'adhésion de Trélex au Groupement forestier. Une révision des statuts est en cours avec l'aide d'une commission ad'hoc.</p> <p>Encourage l'assemblée à lire le rapport de gestion qui est très instructif et explicatif.</p> <p>Ensuite, un nouveau logo a été choisi pour le Groupement forestier La Colline, les intéressés peuvent venir en fin de séance vers M. Breitenmoser pour le découvrir.</p> <p>Enfin, concernant le refuge forestier, un site internet a été mis sur pied, les réservations sont à présent disponibles en ligne sur www.groupementlacolline.ch.</p>
C. Grosjean	La semaine dernière s'est déroulée l'assemblée de la SAVE, société qui s'occupe des déchets des ménages. Tout va bien sauf en ce qui concerne les litières pour chats. Ces dernières ne brûlent pas car elles sont minérales et encombrant les fours. Des recherches sont en cours pour mettre à disposition des litières végétales. Ce n'est pas encore au point mais une solution est en cours.
R. Grahn	<p>La réunion du Conseil Intercommunal de la Région de Nyon a eu lieu le 14 juin dernier. Les membres du Conseil Intercommunal ont validés la mise en place d'un nouveau fond pour une mobilité collective et innovante. La participation des communes partenaires est estimée à CHF 90.- par habitant sur dix ans.</p> <p>Une demande de la part de la Commune de Coppet, pour un financement de CHF 75'000.- pour un réaménagement du chemin des Rojalets. Ce projet a été renvoyé par les membres du Conseil Intercommunal et reviendra quand le dossier sera complet.</p> <p>Le Conseil Intercommunal a approuvé les comptes ainsi que le rapport de gestion 2022.</p>



N. Vez Raymond	Un préavis sera proposé par Région de Nyon et sera soumis au Conseil Communal prochainement au sujet de la mobilité collective et innovante.
H. Pradervand	Les communications des délégués aux associations intercommunales sont à présent terminées.
6) Préavis Municipal no 14/2023 : Comptes 2022	
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Adams.
S. Adams	Présente et explique le contenu du préavis 14/2023. Il lit les conclusions du préavis.
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Nardone.
C. Nardone	Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.
F.-H. Bovet	Il n'y a aucune somme prévue sur les comptes « pâturages » et « entretien des murs » sur le compte 2022 alors qu'il y avait CHF 20'000.- en 2021, et quand on lit attentivement le rapport de gestion (tout en bas de la page 9) : « La réfection du mur d'alpage en pierre sèche, séparant « Le Sollier » et « les Coppettes », avec subventions du Fond Suisse du Paysage de 25% et du Canton de 12%, s'est poursuivie selon le plan prévu. » Cette intervention n'a pas pour but une modification des comptes 2022 mais de rendre attentif le prochain municipal en charge lors de l'élaboration du budget 2024.
S. Adams	Cette position n'a pas été oubliée mais a été intégrée au point « Entretien chalets »
H. Pradervand	Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 14/2023 qui est accepté à l'unanimité.
7) Préavis Municipal n° 15/2023: Postposition de créance 2022 – CAD Givrins SA	
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Adams.
S. Adams	Explique brièvement le contenu du préavis et en lit les conclusions.
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Derbigny.
R. Derbigny	Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.
H. Pradervand	Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 15/2023 qui est accepté à l'unanimité.
8) Préavis Municipal n°16/2023: Assainissement de CAD Givrins SA et entrée de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) dans le capital-actions	
H. Pradervand	Donne la parole à Monsieur Adams.
S. Adams	Remercie Nathalie Vez Raymond et Cédric Nardone pour leur travail acharné. Explique brièvement l'état actuel de CAD Givrins SA.
N. Vez Raymond	Souhaite également remercier M. Scott Adams pour son investissement et ses contacts avec la HES-SO.



	<p>Explique également les démarches effectuées et le déroulement des recherches de partenaires.</p>
S. Adams	<p>Présente brièvement la SEFA et ses engagements et ceux de la Commune de Givrins.</p> <p>Explique le contenu du préavis, ses annexes et les tracés de raccordements prévus par la SEFA.</p> <p><i>[La présentation affichée en séance de M. Adams est disponible sur demande]</i></p>
N. Vez Raymond	<p>Explique brièvement le contenu des contrats annexés au préavis et les conditions qui doivent être impérativement remplies pour la remise de CAD Givrins SA.</p> <p><i>[La présentation affichée en séance de Mme Vez Raymond est disponible sur demande]</i></p>
S. Adams	<p>Précision importante dans le préavis à la page 11, « Le Prêt de la Commune à CAD Givrins SA, d'un montant de CHF 1'591'970.00, générera un revenu dès 2026 de 1% du solde du prêt ». Cette information est incorrecte, cet argent-là, comme il n'est pas en possession de la Commune maintenant, il devra être emprunté et sur la durée, M. Stark a fait savoir qu'on part du principe que le taux de financement sur un prêt à long terme est de l'ordre de 3%. En conséquence, le revenu de 1% compenserait cette perte et la réduirait à environ 2%.</p> <p>Lit les conclusions du préavis.</p>
H. Pradervand	<p>Donne la parole à Monsieur Grahn.</p>
R. Grahn	<p>Lit le rapport de la commission ad'hoc et ses conclusions.</p>
H. Pradervand	<p>Donne la parole à Monsieur Derbigny.</p>
R. Derbigny	<p>Lit le rapport et les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances.</p>
F.-H. Bovet	<p>Tient à adresser ses félicitations pour l'actuel Conseil d'administration du CAD qui a enfin pris le problème au sérieux et qui arrive avec des solutions pérennes.</p> <p>Il est important de rappeler aussi que le chauffage à distance a été pensé et conçu lors de la construction du collège des Grands Records. C'était à l'époque un non-sens économique de se lancer dans ce système car à cette époque le mazout était très bon marché. Ce chauffage à distance date donc de plus de trente ans.</p> <p>Pousse l'assemblée à accepter cette solution.</p>
H. Pradervand	<p>Aucune prise de parole n'étant demandée, il est procédé au vote et le Préavis 16/2023 qui est accepté à la majorité avec une abstention.</p>
R. Zellweger	<p>Remercie chaleureusement toute l'assemblée pour sa confiance.</p>
	<p>9) Propositions individuelles et divers</p>
R. Monney	<p>Remercie la Municipalité d'avoir écouté sa demande au sujet des lumières de la grande salle et se réjouit de pouvoir travailler avec.</p>
M. Dauphin	<p>Il ne faudra pas hésiter à les solliciter pour des réglages.</p>



S. Adams

Ne peut pas partir sans prendre la parole. Aimerais remercier tous les conseillers et conseillères pour leur travail. L'intervention de M. Bovet a été très appréciée car on ne travaille pas pour des résultats directs mais on doit travailler pour dans dix ans. Il faut réfléchir pour l'avenir et ce n'est pas facile. L'avenir qui nous est vendu aujourd'hui d'une manière générale n'est pas très positif.
Il est très important de poser des questions quand on ne comprend pas les sujets discutés ou la façon dont ils sont traités.
Monsieur Stark a d'ailleurs été un professeur exemplaire pour lui et a toujours répondu à ses questions avec soin.
Remercie tout le monde pour la confiance qui lui a été accordée et se réjouit de croiser les habitants dans le village.

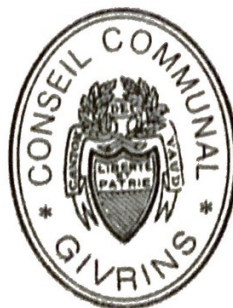
H. Pradervand

Aucune prise de parole n'étant demandée.
Remercie M. Scott Adams pour son travail au sein de la Municipalité. Ce dernier a commencé son chemin politique par le Conseil Communal, puis la Commission de Gestion et des Finances. Il est devenu Président du Conseil le 10 juin 2015, environ une année après il est élu comme Municipal. Le remercie chaleureusement pour son investissement pour le village. *Il a été exemplaire dans la qualité de son travail et prenait soin de répondre à toutes les questions qui lui étaient posées. Si par hasard, la réponse n'était pas possible immédiatement, il s'est toujours renseigné pour être le plus précis possible dans ses réponses avant de transmettre son savoir. Espère personnellement, le revoir prochainement au sein du Conseil Communal.*

Invite tous les conseillers à partager le verre de l'amitié offert par la Commune.

Remercie l'ensemble de l'assemblée pour son attention et se permet de lever la séance à 22h15.

Le Président
H. Pradervand
Hugo Pradervand



La Secrétaire
L. Mertens
Laure Mertens